

Le 10 mai 2011

Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil des commissaires** de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries **tenue le 10 mai 2011, à 19 h 30**, au siège social, 643, avenue du Cénacle, Québec, sous la présidence de monsieur Jean-Marc Laflamme, à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

BÉLANGER, Michel	Commissaire
BOLDUC, Danielle	Commissaire
BOUTET, Fernand	Commissaire
BRASSARD, Bernard	Commissaire
CARON, André	Commissaire
CHABOT, Hélène	Commissaire
CÔTÉ, Benoit	Commissaire
DESCHÊNES, Martin	Commissaire
DION, René	Commissaire
DOMPIERRE, Christiane	Commissaire
FORTIN, Marie-Josée	Commissaire
LAFLAMME, Jean-Marc	Commissaire
NAPERT, Hélène	Commissaire
PAINCHAUD, Marie-France	Commissaire
RENAUD, François	Commissaire
RODRIGUE, Brigitte	Commissaire
TURCOTTE, Clément	Commissaire
VEER, Fernand	Commissaire
VILLENEUVE, Lyne	Commissaire
BEAULIEU, Line	Directrice générale adjointe aux affaires éducatives
POULIOT, Paule	Directrice générale adjointe aux affaires administratives
PELLETIER, Serge	Directeur général
PARENT, Jean-François	Secrétaire général

ÉTAIENT ABSENTS :

BLANCHET, Yvon	Commissaire
BOLDUC, Jean-François	Commissaire
BROUSSEAU, Denys	Commissaire
DUFRESNE, Luc	Commissaire
GIROUX, Anne	Commissaire représentant des parents (secondaire)
PARENT, Huguette L.	Commissaire
POLIQVIN, Sandra	Commissaire représentant des parents (primaire)
RACINE, Daniel	Commissaire

Madame Danielle de Blois agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À la suite d'un moment de réflexion préparé par monsieur Bernard Brassard, monsieur Jean-Marc Laflamme, qui agit en qualité de président, déclare la séance ouverte.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président constate que le quorum requis par la Loi est atteint.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Bernard Brassard et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance.
2. Vérification du quorum.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril 2011.
5. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril 2011.
6. Période de questions et correspondance des élèves.
7. Période de questions accordée au public.
8. Correspondance et dépôt de documents.
9. Adoption d'un document d'intention de changer la vocation de l'école du Parc.
10. Réactions au projet de règles budgétaires du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, pour 2011-2012.
11. Octroi d'un mandat pour l'acquisition d'équipements audiovisuels.
12. Octroi d'un mandat pour l'acquisition d'équipements informatiques usagés.
13. Assemblée générale et congrès de la Fédération des commissions scolaires du Québec : nomination d'un substitut en remplacement du président.
14. Rapport du comité de parents.
15. Rapport du comité exécutif.
16. Rapport des comités du conseil.
17. Communication du président.
18. Communication de la Direction générale.
19. Questions et commentaires des commissaires.
20. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. APPROBATION DU PROCÈS-BERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 AVRIL 2011

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-France Painchaud et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril 2011 soit approuvé tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 AVRIL 2011

Le secrétaire général dépose un bilan des suivis aux résolutions adoptées lors de la séance ordinaire du 12 avril 2011.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES

Deux élèves de l'école du Parc, James Dupuis et Cédric Gagnon, interpellent les membres du conseil car ils ne veulent pas perdre leur école. Ils apprécient la qualité de l'enseignement et les activités offertes par l'école et ils craignent pour leur réussite scolaire s'ils devaient changer d'école.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS ACCORDÉE AU PUBLIC

Monsieur Paul-André Blouin, résident de Montmorency, a vu la construction de l'école du Parc, il y a plusieurs années. L'école appartient à Montmorency et à sa communauté. L'école de quartier conserve et développe un sentiment d'appartenance au milieu. Montmorency a perdu son fleuve, son église et ses commerces au profit du développement. La seule chose qui lui reste c'est son école. Le quartier a besoin d'une renaissance et pour toutes ces raisons, il demande à la Commission scolaire de maintenir l'école du Parc comme école primaire.

Arrivée de madame Christiane Dompierre à 19 h 44.

Madame Marie-Pierre Lafitte, présidente du conseil d'établissement de l'école du Parc, remercie le directeur général pour sa transparence dans le dossier de l'école du Parc. Elle mentionne que l'information transmise au conseil des commissaires n'a pas fait l'unanimité auprès des commissaires. La population est attachée à son école et la décision du conseil aura un impact majeur sur la communauté. Madame Lafitte mentionne qu'elle n'est pas contre le projet de CFER mais contre la fin de l'école du Parc.

Madame Milène Tardif, parent de l'école du Parc, est inquiète pour la réussite de son fils s'il devait changer d'école. Elle souhaite que le conseil des commissaires révise sa décision car elle veut garder son école.

Madame Marie-Michelle Beaudin, parent de l'école du Parc, mentionne que depuis que son fils fréquente l'école du Parc, il vit de belles réussites. Elle craint pour ses résultats s'il devait changer d'école. Elle demande donc au conseil de garder l'école du Parc comme école primaire.

Monsieur Joseph-Marc Laforest souligne qu'il demeure près de l'école du Parc et qu'il aurait souhaité que sa petite fille fréquente cette école. Il se dit prêt à raviver la mission de l'école pour qu'elle reste ouverte.

Monsieur Christian Gagnon, parent de l'école du Parc, affirme qu'il a choisi l'école du Parc en raison du programme d'études internationales. Même malgré la fin du PEI, son enfant a continué à fréquenter cette école, car il est bien encadré par son enseignante. C'est une école formidable et il ne veut pas qu'elle change de vocation.

Madame Caroline Guérin, parent de l'école du Parc, mentionne que l'école offre le service des Petits déjeuners et s'inquiète de la poursuite de ce service advenant un changement d'école. Elle demande également des informations concernant les frais chargés aux parents pour le transport scolaire ainsi que la disponibilité de locaux à l'école Beusoleil pour les élèves qui dîneront à l'école.

Monsieur Jean-Marc Laflamme mentionne que toutes les réponses seront transmises aux parents lors d'une assemblée d'information prévue en juin prochain dans la mesure où le conseil des commissaires lance la consultation.

Monsieur Dominic Lavoie mentionne qu'ils ont choisi ce quartier dans le but d'envoyer leur enfant à cette école. Il trouve dommage le projet de la Commission scolaire de changer la vocation de l'école du Parc.

Monsieur Michel Fortier, résident de Courville et président du conseil de quartier, souligne que son organisme travaille depuis quelques années afin

d'abolir l'exclusion sociale dans ce secteur. Pour plusieurs raisons, il souhaite que l'école du Parc demeure ouverte.

Madame Yolande Massé, mère d'un élève scolarisé à la Relance, mentionne que depuis que son enfant fréquente cet établissement, il connaît de très belles réussites scolaires (méritas, bourse, etc.) Elle veut souligner le dévouement des enseignants de l'école de la Relance. Ils font un travail exceptionnel auprès des jeunes qui leur sont confiés. Elle invite les commissaires à assister au gala de fin d'année pour voir le travail qui se fait dans cette école.

Monsieur Jean-Marc Laflamme mentionne que ce témoignage sera transmis à la direction et aux enseignants de l'école de la Relance.

Monsieur Michel Lefebvre, résident de Saint-Ferréol-les-Neiges, demande des informations concernant la possibilité d'une pénurie d'enseignants en anglais en raison du programme d'enseignement de l'anglais intensif.

Monsieur Serge Pelletier mentionne que les commissions scolaires disposent de cinq années pour atteindre l'objectif du MELS en ce qui a trait au programme d'anglais intensif dans les écoles primaires.

Monsieur Lefebvre informe qu'un nouveau directeur général à la MRC de la Côte-de-Beaupré a été nommé, il s'agit de monsieur Michel Bélanger. Monsieur Jean-Marc Laflamme en prend note.

8. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste des retraités.
- Reddition de comptes.
- Invitation à la soirée des retraités.
- Projet de procès-verbal de la séance du comité exécutif du 19 avril 2011.
- Procès-verbal de la rencontre du comité de parents du 30 mars 2011.
- Procès-verbal de la rencontre du comité planification, gouvernance éthique du 1^{er} mars 2011.
- Tableau des demandes pour la mesure embellissement des écoles.
- Évaluation de la rencontre.

9. ADOPTION D'UN DOCUMENT D'INTENTION DE CHANGER LA VOCATION DE L'ÉCOLE DU PARC

CC-10/11-071

Monsieur Serge Pelletier présente le document d'intention de changer la vocation de l'école du Parc pour l'année scolaire 2012-2013 et souligne que dans un premier temps, il est important d'informer la population.

Après la présentation du document, Monsieur Jean-François Parent fait la lecture de la résolution suivante :

CONSIDÉRANT la convention de partenariat adoptée en juin 2010 et plus particulièrement les buts suivants :

- l'augmentation de la diplomation et de la qualification des élèves avant l'âge de 20 ans;
- l'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes cibles, plus particulièrement les élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage;

CONSIDÉRANT la volonté de la Commission scolaire d'offrir des voies de réussite à sa clientèle en difficulté d'adaptation et d'apprentissage;

CONSIDÉRANT que le faible taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans chez les garçons est très inquiétant;

CONSIDÉRANT que la mise en place d'un centre de formation en entreprise et récupération (CFER) à l'école du Parc serait un moyen pour améliorer la réussite de la clientèle en difficulté d'adaptation et d'apprentissage et plus particulièrement, celle des garçons;

CONSIDÉRANT les dispositions de la politique de maintien ou de fermeture d'école et de modification de certains services éducatifs dispensés dans une école ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité planification, gouvernance et éthique du 4 avril 2011;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du 4 mai 2011;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Benoit Côté et résolu :

- d'adopter le document de consultation : « Intention de changer la vocation de l'école du Parc pour l'année scolaire 2012-2013 »;
- que les modalités d'information et de consultation publiques soient les suivantes :
 - deux assemblées d'information publique se tiendront le 6 juin 2011, à 19 h 30 à l'école du Parc et le 8 juin 2011, à 19 h 30, à l'école Beausoleil;
 - deux assemblées de consultation publique se tiendront le 19 septembre 2011 à 19 h 30 à l'école du Parc et le 21 septembre 2011 à 19 h 30 à l'école Beausoleil;
 - les conséquences budgétaires et pédagogiques ainsi que le calendrier de consultation se retrouvent dans le document de consultation « Intention de changer la vocation de l'école du Parc pour l'année scolaire 2012-2013 », lequel fait partie intégrante de la présente résolution et se retrouve en annexe;
 - tous les documents relatifs au projet soumis à l'information et à la consultation publique seront transmis aux parents. Ils seront également disponibles sur le site Internet de la Commission scolaire à compter du 11 mai 2011;
 - les documents papiers seront disponibles au centre administratif au 643, du Cénacle entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h et 16 h 30 à compter du 11 mai 2011.

POUR : 17

CONTRE : 2 Monsieur Clément Turcotte demande que les motifs de sa dissidence soient notés au procès-verbal.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Monsieur Clément Turcotte s'oppose à l'adoption du document d'intention de changer la vocation de l'école du Parc, considérant l'angoisse et l'incertitude que cette consultation causera aux élèves, aux parents et au personnel de l'école du Parc.

Départ de monsieur Clément Turcotte à 20 h 20

10. RÉACTIONS AU PROJET DE RÈGLES BUDGÉTAIRES DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT POUR 2011-2012

CC-10/11-072

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 472 de la Loi sur l'instruction publique, le ministre doit consulter la Commission scolaire relativement aux règles budgétaires 2011-2012 ;

CONSIDÉRANT que les règles budgétaires sont parvenues tardivement à la Commission scolaire ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Boutet et résolu que le comité exécutif soit mandaté pour étudier et réagir au projet de règles budgétaires auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour 2011-2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. OCTROI D'UN MANDAT POUR L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS AUDIOVISUELS

CC-10/11-073

CONSIDÉRANT les exigences de la loi sur les contrats des organismes publics;

CONSIDÉRANT la politique et les règles relatives aux contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction en vigueur à la Commission scolaire des Premières-Seigneuries;

CONSIDÉRANT que lors de la séance du comité exécutif du 24 janvier 2006 (CE-05/06-033), la Commission scolaire des Premières-Seigneuries a adhéré au regroupement d'achat du Centre collégial des Services Regroupés (CCSR);

CONSIDÉRANT l'économie générée lors d'un regroupement d'achat;

CONSIDÉRANT les ristournes à recevoir du CCSR;

CONSIDÉRANT la gestion simplifiée à regrouper ces achats;

CONSIDÉRANT les informations relatives aux règles budgétaires de 2011-2012 à l'égard de l'achat de tableaux blancs interactifs;

CONSIDÉRANT les besoins à combler et les projets à réaliser au cours des prochaines années;

CONSIDÉRANT l'analyse du dossier et la recommandation de la direction des Services des technologies de l'information;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par madame Lyne Villeneuve et résolu :

- de signer le mandat du CCSR concernant l'acquisition d'équipements audiovisuels;
- d'autoriser la directrice générale adjointe aux affaires administratives à approuver les achats supérieurs à 100 000 \$ relatifs à ce mandat et ce, pendant toute la durée de ce mandat;
- d'autoriser la directrice générale adjointe aux affaires administratives à signer les documents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. OCTROI D'UN MANDAT POUR L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES USAGÉS

CC-10/11-074

CONSIDÉRANT les exigences de la loi sur les contrats des organismes publics;

CONSIDÉRANT la politique et les règles relatives aux contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction en vigueur à la Commission scolaire des Premières-Seigneuries;

CONSIDÉRANT que lors de la séance du comité exécutif du 24 janvier 2006, (CE-05/06-033), la Commission scolaire des Premières-Seigneuries a adhéré au regroupement d'achat du Centre collégial des Services Regroupés (CCSR);

CONSIDÉRANT l'économie générée lors d'un regroupement d'achat;

CONSIDÉRANT les ristournes à recevoir du CCSR;

CONSIDÉRANT la gestion simplifiée à regrouper ces achats;

CONSIDÉRANT les besoins à combler et les projets à réaliser au cours des prochaines années;

CONSIDÉRANT l'analyse du dossier et la recommandation de la direction des Services des technologies de l'information;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par madame Danielle Bolduc et résolu :

- de signer le mandat du CCSR concernant l'acquisition d'équipements informatiques usagés;
- d'autoriser la directrice générale adjointe aux affaires administratives à approuver les achats supérieurs à 100 000 \$ relatifs à ce mandat et ce, pendant toute la durée de ce mandat;
- d'autoriser la directrice générale adjointe aux affaires administratives à signer les documents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC : NOMINATION D'UN SUBSTITUT EN REMPLACEMENT DU PRÉSIDENT

CONSIDÉRANT que le congrès de la Fédération des commissions scolaires du Québec se tiendra les 26 et 27 mai 2011;

CONSIDÉRANT que l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec se tiendra les 27 et 28 mai 2011;

CONSIDÉRANT que le président, monsieur Jean-Marc Laflamme sera dans l'impossibilité d'être présent au congrès et à l'assemblée générale;

CONSIDÉRANT qu'aucun des substituts nommés à la séance du conseil des commissaires du 15 mars 2011 (CC-10/11-063) n'est disponible pour remplacer monsieur Laflamme à la fois au congrès et à l'assemblée générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Marc Laflamme et résolu de nommer madame Huguette L. Parent, à titre de substitut de monsieur Jean-Marc Laflamme, au congrès et à l'assemblée générale des 26, 27 et 28 mai 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présentation du projet des règles budgétaires des commissions scolaires pour 2011-2012.

Monsieur Louis Dandurand présente et commente le projet des règles budgétaires des commissions scolaires pour 2011-2012 en suivi à une rencontre à laquelle il a assisté avec le directeur général au MELS le 5 mai.

PAUSE à 21 h 09
REPRISE à 21 h 17

14. RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

Les commissaires-parents n'étant pas présentes à la rencontre, le rapport du comité de parents se fera à la séance de juin.

15. RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF

Madame Danielle Bolduc informe les commissaires que les points suivants ont fait l'objet de décisions au comité exécutif du 19 avril :

- Prolongation du mandat des professionnels : huissiers, notaires, avocats pour une période de deux années
- Approbation des plans et devis pour les projets suivants :

Réfection des salles de toilettes	École et centre de formation professionnelle Samuel-De Champlain
Remplacement des deux chaudières au mazout et regroupement des sources énergétiques	École du Trivent

- Octroi des contrats suivants :

Remplacement des fenêtres :	École du Rucher École Saint-Édouard et Mgr-Robert (Saint-Édouard) École du Bourg-Royal École aux Quatre-Vents 1
Implantation de mesures d'efficacité énergétique (chauffage, ventilation, éclairage) :	École de la Courvilloise École Le Sommet
Réfection d'une partie de la toiture :	École de l'Île-d'Orléans (Saint-Laurent)
Aménagement de la cour d'école (phase 1) :	École Chabot et de l'Oasis (de l'Oasis)
Réfection des salles de toilettes :	École des Beaux-Prés et du Boisé (du Boisé 1)
Remplacement de chaudières :	École Caps-des-Neiges (Caps-des-Neiges 2) École de l'Escale et du Plateau (de l'Escale) École Joseph-Paquin École Marie-Renouard

16. RAPPORT DES COMITÉS DU CONSEIL

Comité administration, vérification

Monsieur Benoit Côté mentionne que le comité s'est réuni le 18 avril 2011. Lors de cette rencontre, les sujets suivants ont été abordés.

- Suivi – occupation du 641, Jacques-Bédard
- Ententes bancaires
- Répartition des surplus anticipés
- Efficacité énergétique

Retour en réunion de monsieur Clément Turcotte à 21 h 23

Fondation des Premières-Seigneuries

Monsieur Clément Turcotte mentionne que :

- quatre-vingt-seize personnes ont assisté au souper de la fondation le 28 avril dernier ;
- La prochaine activité de la Fondation - le tournoi de golf - aura lieu le 4 août prochain ;
- la rencontre du CA de la Fondation aura lieu le 11 mai afin de relancer la sollicitation auprès du personnel de la Commission scolaire.

Comité du transport scolaire

Madame Hélène Chabot mentionne que le comité consultatif du transport s'est réuni le 2 mai 2011. Lors de cette rencontre, les sujets suivants ont été abordés :

- évaluation de la situation à la polyvalente de Charlesbourg ;
- renouvellement de l'entente avec l'école François-Bourrin ;
- mauvaises créances - excellent travail effectué par le service du transport ;

- nouveau service offert sur la Côte-de-Beaupré pour aller à l'Académie, dans le but d'optimiser les autobus scolaires ;
- travaux routiers – bonne collaboration avec les municipalités ;
- brigadiers scolaires ;
- situation financière 2010-2011 ;
- projet de plan d'action 2011-2012.

Ressources humaines

Monsieur Jean-Marc Laflamme mentionne que la réunion du 2 mai 2011 a été annulée.

Beauport ville en santé

Monsieur Jean-Marc Laflamme mentionne qu'il faut inciter davantage les écoles à présenter des projets pour le concours Beauport, ville en santé.

Comité éducation

Madame Napert mentionne que la prochaine rencontre aura lieu le 30 mai prochain.

Comité planification, gouvernance et éthique

Madame Marie-France Painchaud informe les commissaires que la prochaine rencontre se tiendra le 31 mai.

18 COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Monsieur Jean-Marc Laflamme fait les communications suivantes :

- Il a assisté à l'inauguration des travaux du futur aréna de Giffard. Ces travaux auront des impacts au niveau de l'école Samuel-De Champlain. Il rappelle que la Commission scolaire est un partenaire important dans ce dossier.
- Il mentionne que 11 commissaires sur 18 inscrits se sont présentés à la formation du 3 mai dernier donnée par la FCSQ.
- Il souligne la participation de monsieur Fernand Veer et de madame Line Beaulieu à Expo-Arts 2011 la semaine dernière. Tous deux sont unanimes pour dire que ce fut une très belle activité et que la qualité des œuvres s'améliore d'année en année. Madame Beaulieu souligne également la qualité des œuvres des élèves de l'école de l'Envol.
- Il mentionne que la Commission scolaire a reçu une subvention pour l'embellissement des cours d'école.
- Il informe les commissaires que la signature de la convention collective locale des professionnels se fera le 12 mai lors d'une activité spéciale.
- Il souligne que la FCSQ a fait parvenir une lettre nous félicitant pour la qualité de notre rapport annuel qui parvient à tous les contribuables de notre territoire.

- Il mentionne que quatre élèves en formation professionnelle recevront une bourse de 500 \$ offerte par la Table de concertation de la région de la Capitale-Nationale (FCSQ) afin de souligner leur persévérance scolaire. La remise des bourses se fera le 25 mai prochain à l'école d'hôtellerie de la Commission scolaire de la Capitale en présence de la ministre du Travail.
- Il invite les commissaires à assister aux galas de fin d'année organisés dans les écoles secondaires.

19. COMMUNICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Monsieur Serge Pelletier invite les commissaires à prendre connaissance du document « Bilan du plan d'action 2010-2011 de la planification stratégique ». La Direction générale est disposée à répondre aux questions, s'il y a lieu, lors de la prochaine rencontre.

Monsieur Jean-François Parent rappelle que la soirée hommage aux retraités aura lieu le 3 juin prochain.

20. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES COMMISSAIRES

Monsieur Bernard Brassard demande un suivi concernant la rencontre que le président a eu avec madame Doyle de l'arrondissement de Charlesbourg concernant la circulation des autobus scolaires sur la rue de Nîmes.

Monsieur Jean-Marc Laflamme résume les propos tenus lors de cette rencontre. Il mentionne que les deux parties sont à la recherche de solutions pour améliorer la situation et rendre la circulation sécuritaire pour les élèves et les résidents, près de la polyvalente de Charlesbourg.

Madame Hélène Chabot :

- s'est dite surprise de ne pas avoir été informée du changement de direction dans une école. Madame Pouliot en explique les raisons ;
- s'informe si la demande d'agrandissement pour l'école du Trivent a été acheminée au MELS. Monsieur Serge Pelletier mentionne qu'il reste à compléter l'argumentaire afin de rendre le dossier acceptable. Dès que le dossier sera complet, il sera acheminé au MELS ;
- souligne le très beau geste posé par quelques membres du personnel de l'école du Sous-Bois qui ont sauvé la vie d'une de leur collègue, victime d'une importante allergie, grâce à l'épipen disponible à l'école ;

Monsieur Jean-Marc Laflamme souligne l'anniversaire de monsieur Serge Pelletier, le 12 mai et celui de monsieur Fernand Veer le 13 mai.

Monsieur René Dion :

- demande quels sont les auteurs du document « Horizon 2011 ». Monsieur Pelletier répond que le document a été rédigé par les Services éducatifs.
- s'enquiert de l'état de la situation concernant Répit-conseil, Répit-transit. Monsieur Pelletier mentionne que la Commission scolaire

se questionne concernant la poursuite de ce service. Une rencontre aura lieu la semaine prochaine à ce sujet afin de décider des suites à donner dans ce dossier.

- demande des informations concernant le dossier du bâtiment du Jardin. Madame Pouliot mentionne qu'une rencontre avec la Ville de Québec est prévue à ce sujet. Une entente doit être convenue entre la municipalité et la paroisse pour la cession de cette bâtisse.

Monsieur Benoit Côté :

- a participé au souper de la fondation le 28 avril dernier. Encore une fois, ce fut une belle activité. Il se dit déçu de la représentation des commissaires à cet événement.
- demande des informations concernant le terrain multisports à l'école de la Courvilloise. Madame Pouliot mentionne que la Commission scolaire a reçu tous les documents afin de faire cheminer le dossier. Une demande de subvention sera faite. L'école devra se trouver des partenaires afin de supporter le projet.

Monsieur Martin Deschênes s'informe quant au délai de livraison de Logis sport à l'Île d'Orléans. Madame Pouliot mentionne que des représentations seront faites auprès de la municipalité dans ce dossier.

Madame Hélène Chabot invite les commissaires à se présenter dans les écoles lorsqu'il y a des consultations.

Les commissaires seront informés par la direction générale au cours de la semaine du 16 mai de l'affectation des directions d'établissements et de services pour la prochaine année scolaire.

21. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 05

LE PRÉSIDENT,

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,

Jean-Marc Laflamme

Jean-François Parent